



AGIR

en Franche-Comté

N° 2 - JUIN 2009

Journal du Comité Régional CGT de Franche-Comté 11 rue Battant 25000 BESANCON
ISSN 1951-4344X - Commission Paritaire de Presse n° 0708 S 06254 - Directeur de la publication : Jacques Bauquier
Parution trimestrielle - Imprimé par nos soins : 11, rue Battant 25000 BESANCON CCP 1 526 08 S Dijon

29 octobre 2009 pour une politique industrielle durable



avec **Bernard Thibault**

Edito

L'EMPLOI INDUSTRIEL AU CŒUR DES LUTTES ET DES MOBILISATIONS

Incontestablement ce qui aura marqué ce premier semestre 2009, face aux conséquences de la crise, c'est bien l'ampleur des luttes revendicatives et manifestations interprofessionnelles unitaires qui se sont structurées à partir des lieux de travail.

En effet, ce sont des millions de salariés du public et du privé en France qui agissent dans les entreprises et sur les territoires par des formes d'action diversifiées pour l'emploi, les salaires, le maintien des sites industriels et des services publics afin d'imposer une autre politique économique, sociale et industrielle.

Des luttes de victoires et porteuses d'espoir :

En Franche-Comté, alors que nous connaissons une aggravation sans précédent de la crise avec une explosion du chômage de + 40,2% sur un an, contre 24,6 % en France, où le secteur industriel est sévèrement touché, des reculs significatifs sont imposés au patronat par les luttes.

SONAS à Beaucourt (90) qui ont gagné, après des mois de mobilisations et de grève, le maintien du site industriel et des garanties sur l'activité et l'emploi.

DIEHL AUGÉ DECOUPAGE à Besançon, après 3 jours de grève, ils ont gagné le retrait du plan de licenciement de 40 salariés.

GRANDPERRET à St Claude (39) : Après 2 jours de grève, ils gagnent sur l'emploi, les conditions de travail et l'ouverture de négociations sur les salaires.

Ces luttes montrent que c'est aussi par l'ancrage revendicatif à l'entreprise et par des propositions alternatives que des succès revendicatifs sont obtenus.

Ainsi, les luttes professionnelles et inter-professionnelles font bouger les lignes :

Par exemple la privatisation de la Poste et le projet HSPT est freiné dans sa mise en œuvre et dans l'action sociale, le patronat retire son projet de remise en cause de la convention 66.

Quelle politique industrielle durable en Franche-Comté ?

Cela étant, l'enjeu qui se trouve au cœur de ces luttes est bien l'avenir du tissu industriel en Franche-Comté et ses emplois.

L'urgence d'avoir une politique industrielle qui prenne en compte les propositions de la CGT et inverse les choix stratégiques et financiers des entreprises, devient le défi à relever pour les mois à venir.

C'est la raison pour laquelle le Comité Régional organise le 29 octobre une journée régionale de mobilisation pour le développement de l'emploi et de l'industrie en Franche-Comté, à laquelle nous aurons le plaisir d'avoir la participation de notre secrétaire général Bernard Thibault.

Cette journée sera un événement et un temps fort de mobilisation pour débattre de nos propositions alternatives et décider d'initiatives d'action sur les bassins d'emploi dans le processus de construction durable du rapport de force que nous voulons élargir et amplifier dès la rentrée.

Dans cette perspective, les pétitions sur « l'hôpital public », « le dimanche, c'est à nous », les 10 points de négociations « la crise c'est eux, la solution c'est nous » sont le moyen de continuer de débattre avec les salariés pour maintenir la pression revendicative et créer les conditions d'une rentrée sociale dynamique et offensive.

Bonnes vacances à tous !

Jacques Bauquier

29 OCTOBRE EN FRANCHE-COMTE

L'URGENCE

⇒ **d'une politique de ré-industrialisation**

⇒ **du développement de l'emploi**

⇒ **de la sécurité sociale professionnelle**

Depuis des mois, l'avenir industriel et ses emplois est au cœur des mobilisations en France et dans notre région.

Avec une perte de 15000 emplois au cours des derniers mois, la Franche-Comté se distingue avec la hausse du chômage la plus élevée de l'hexagone en un an avec + 40,2 % (contre 24,6 % en France) et font des mois qui viennent une période décisive pour l'avenir industriel de la Franche-Comté.

Nombre d'entreprises dans nos principales filières industrielles, automobile, plasturgie, microtechnique, agroalimentaire, prennent prétexte de la crise, avec la complicité bienveillante du gouvernement pour accélérer les restructurations, délocalisations, fermeture de sites, plan de chômage partiel et de licenciement, pression sur les conditions de travail, les rémunérations, affaiblissant ainsi notre capacité industrielle.

Dans ce contexte, les salariés se mobilisent à partir des lieux de travail pour la défense

de l'emploi, des salaires et des conditions de travail et font des propositions pour préserver l'activité et la pérennité des sites industriels.

Forts de ces mobilisations et des succès obtenus sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, ces luttes traduisent le besoin pour les salariés d'avoir d'autres perspectives et alternatives à ce que proposent le Medef et le gouvernement, qui à l'inverse poursuivent la même logique économique et financière, mettant les droits des salariés comme seule variable d'ajustement à la compétitivité des entreprises et de la rentabilité financière.

La Franche-Comté, première région industrielle de France avec 26 % d'emploi contre 17 % en France, possède de vrais atouts dont la richesse réside dans les compétences et le savoir-faire des salariés, qu'il faut valoriser, développer et pérenniser pour regagner une véritable politique de reconquête industrielle soustraite à la pression financière.



C'est à partir de ces enjeux que le Comité Régional CGT de Franche-Comté organise le 29 octobre une journée de mobilisation régionale pour le développement de l'emploi et de l'industrie, pour débattre des propositions que porte la CGT, avec l'objectif d'élargir et renforcer les mobilisations des salariés pour gagner une politique de ré-industrialisation par des investissements productifs dans une logique de revalorisation du travail et la mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle pour l'ensemble des salariés.

Des propositions alternatives CGT pour une politique de reconquête industrielle en Franche-Comté

1. La Franche-Comté a besoin d'une vraie stratégie industrielle et de nouveaux lieux de négociation interprofessionnelle

Fort de ses filières d'activités automobile, microtechnique, plasturgie, agroalimentaire, bois, chimie, transport, énergie, l'avenir industriel de la Franche-Comté ne saurait se concevoir sans une impulsion politique forte et concertée entre l'état, la région, les collectivités locales et les partenaires sociaux.

La CGT propose :

1. Que cette politique de reconquête industrielle se construise sur des relations nouvelles entre les entreprises donneuses d'ordres et sous-traitantes, basées sur de véritable coopération et non plus sur la mise en concurrence et le dumping social.
2. L'instauration de véritables lieux de négociations professionnelles et interprofessionnelles, au sein des pôles de compétitivité, des filières et des bassins d'emploi pour débattre des choix stratégiques de filière, de la politique de l'emploi et des salaires, de la formation professionnelle et de l'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable.

2. Créer des fonds régionaux pour l'emploi pour accroître l'effort de recherche et d'innovation

La Franche-Comté est la dernière région de France au point de vue de la recherche et développement. Des récentes enquêtes montrent que le taux de cadres employés en Franche-Comté est moins élevé que la moyenne nationale, que seulement 17 % d'ingénieurs restent en Franche-Comté à la sortie de leurs études. En conséquence, très peu d'entreprises, PME, PMI, possèdent un service recherche et développement, et très peu d'ingénieurs occupent de fonctions permettant de développer cette activité en entreprise.

La CGT propose :

Une recherche de synergies entre les 3 pôles de compétitivité (Véhicule du Futur, Microtechniques, Plasturgie) étroitement liés par des fabrications à développer et à créer où la collaboration entre le monde de la recherche, l'industrie et la formation, s'avère indispensable pour redonner cohérence aux filières à partir de la maîtrise de « nœuds technologiques » et production de produits finis.

De créer des « fonds régionaux pour l'emploi » afin de dégager au plus près du terrain les financements indispensables au lancement d'activités innovantes.

3. Mise en place d'une sécurité sociale professionnelle

Relever le défi des mutations économiques. Il s'agit de savoir comment va-t-on passer des activités et des emplois industriels d'aujourd'hui, partout menacés, aux activités et emplois industriels de demain, plus qualifiés, et plus pérennes

La CGT propose :

1. De mettre en place notre système de sécurité sociale professionnelle dans les filières d'activités directement concernées par des baisses de commandes ou en phase de restructurations. La finalité étant de maintenir tous les salariés (CDI, précaires) dans leur emploi avec leur contrat de travail et leur rémunération par un dispositif de sécurisation des parcours professionnels qui peut prendre appui sur le passeport professionnel et le protocole interprofessionnel expérimental, chômage partiel / formation professionnelle, élaboré en Franche-Comté et signé par l'état, la région et toutes les organisations patronales et syndicales.

4. Démocratie sociale et droits d'interventions nouveaux pour les salariés dans la gestion des entreprises

Alors que le gouvernement reconnaît lui-même que l'économie française pourrait perdre 600 000 emplois en 2009, l'urgence des revendications posées par la CGT est plus que jamais d'actualité :

La CGT propose :

2. Mise en place d'un droit suspensif des CE sur les plans de suppressions d'emplois, pour permettre aux salariés de présenter des solutions alternatives :
3. Des droits nouveaux d'interventions et de contrôles pour les salariés et leurs représentants élus sur des aides publiques versées aux entreprises et leurs utilisations.
4. La mise en place de comités interentreprises dans les filières d'activités ou branches professionnelles, composés de PME – TPE pour que leurs salariés puissent bénéficier des mêmes droits d'information et de consultation sur les choix de gestion de leurs entreprises.

5. Priorité à l'augmentation des salaires et à la reconnaissance des qualifications

Pour sortir de la crise :

La CGT exige de mettre fin à l'austérité salariale. La consommation des ménages est le moteur de la croissance et de la relance économique.

La CGT propose, une conception moderne de l'industrie s'appuyant sur la reconnaissance des qualifications et sur une réelle revalorisation du travail facteurs de développement des capacités humaines et d'efficacités productives.

Pour la CGT, la hausse du SMIC à 1600 € brut est plus que jamais légitime et doit conduire à la revalorisation de l'ensemble des salaires, des retraites, des minimas sociaux, des revenus des privés d'emploi.

Des luttes gagnantes :

Diehl Augé Découpage à Besançon (25)

La mobilisation des salariés avec la CGT ont obtenu le 30 avril, au bout de 3 jours de grève, suivi par 90 % du personnel, le retrait du plan de licenciement de 40 salariés le jour de la réunion extraordinaire du CE. Les salariés et la CGT restent mobilisés.



Sonas à Beaucourt (90)

Après des mois de luttes et de grèves, les salariés de SONAS, dans l'unité syndicale, viennent de gagner :

1. Le maintien de leur site industriel à Beaucourt avec le repreneur ALBERG.
2. Des garanties industrielles par les donneurs d'ordres (PSA et RENAULT) sur les productions à venir.
3. Le maintien de 50 % du personnel sur le site de Beaucourt et une solution de reclassement à tous les salariés non repris chez SONAS dont 30 reclassements dans la filière automobile assuré par PSA.

Ce succès est à mettre à l'actif de la détermination et la persévérance de tous les salariés et de la mobilisation des syndicats de l'Aire Urbaine tout au long de ce conflit.

Grandperret à St Claude (39)

80 % du personnel de production se sont mis en grève les 11 et 12 juin à l'appel de la CGT est ont obtenu les avancées sociales suivantes :

1. Réintégration en CDI de 2 salariés licenciés en janvier 2009 et recrutement de 3 intérimaires pour faire face à la surcharge de travail et à l'aggravation des conditions de travail.
2. Création de 2 commissions pour une réévaluation sur :
 - Les coefficients et qualification du personnel en production,
 - Les conditions de travail et de production en rapport avec le nombre de salariés,

L'ouverture de négociation sur les salaires le 17 juin.

La CGT se renforce avec 3 nouveaux syndiqués.



Syndicalisation :

Clavière (39) : création d'une nouvelle base

Usine agro alimentaire Clavière, qui appartient au groupe Soparind Bongrain.

Il n'y avait pas de section syndicale dans cette entreprise de fabrication de charcuterie industrielle qui emploie 106 salariés à Dole. A plusieurs reprises, des salariés et des élus du personnels non-syndiqués, ont rencontré les militants de l'UL de Dole pour des renseignements et évoquer l'éventualité de la création d'une section CGT.

Ces salariés en ont parlé avec leurs collègues, et décision a été prise de créer une section pour être plus forts. L'UL de Dole a organisé une rencontre, courant mai, de tous les salariés intéressés, et une vingtaine d'adhésions ont été réalisées. Une déléguée syndicale a été désignée. Des actions vont être décidées rapidement pour la défense de l'accord 35 H et les salaires.

ADMR (70) : La CGT se renforce dans le S.A.P.

Dans le secteur du S.A.P. (Service à la Personne) en plein développement et après le renforcement important du syndicat de l'ASSAD Besançon-Pontarlier, qui compte aujourd'hui 55 adhérents, l'ADMR de Haute-Saône, dont le syndicat s'est constitué il y a quelques années, compte aujourd'hui 26 syndiqués dont 5 adhésions en 2009.

Une bonne activité syndicale revendicative est menée avec les syndiqués qui oblige la direction au respect du droit syndical, au dialogue social et à satisfaire les revendications des salariés.

CONTRE LA MARCHANDISATION DE LA SANTE, LA LUTTE CONTINUE !

Après les fortes mobilisations du 22, 29 janvier, 19 mars et 1^{er} mai, dans lesquels les personnels de santé se sont fortement investis, le mouvement s'est élargi à d'autres professions de la santé.

Ainsi, la journée d'action du 14 mai a vu l'entrée en lutte d'un certain nombre de syndicats de médecins hospitaliers, qui s'opposent au côté des autres salariés au démantèlement de notre système public de santé et d'action sociale et pour un égal accès aux soins, une prise en charge de qualité pour tous, et contre les suppressions d'emploi. Ainsi, à Besançon, ce sont 500 salariés, auxquels se sont joints des médecins du CHU et du CH Novillars, qui ont manifesté jusqu'aux locaux de l'ARH.

Les mobilisations pour le retrait de la loi HPST ne sont qu'une étape dans la lutte contre les restructurations qui visent à réduire l'offre de soins. Rappelons que la mise en place des ARS ou ARSA (Agence Régionale de Santé Autonomie) n'est que la confirmation d'un vaste mouvement de restructurations commencé il y a plus de 10 ans dans notre région : Fermeture de la chirurgie à Gray, fusion Belfort-Montbéliard et Lure-Luxeuil, absorption de la psychiatrie publique par l'AHFC (Association Hospitalière de Franche-Comté, privée non lucrative) à Vesoul, avec à chaque fois une diminution du nombre de lits.

Il est à noter que c'est aussi sur un autre terrain que se mène la bataille, celui du vote des budgets dans les hôpitaux. L'hôpital public, toujours présenté comme le « mauvais élève » a vu la progression de ses moyens être de 20 % inférieurs aux dépenses de soins de ville, la progression de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurances Maladie) a été ces 10 dernières années de 60 % pour les cliniques privées et de seulement 37 % pour les hôpitaux publics ! La France dépense 11 % de son PIB, contre par exemple 16 % aux Etats-Unis, alors que l'on sait qu'entre 36 et 50 millions d'Américains n'ont pas de couverture sociale.

Donc le système de santé publique en France, même s'il se dégrade, a fait jusqu'à présent la preuve de son efficacité et l'hôpital a plutôt été un « bon élève ». Et c'est pourtant sur l'hôpital que l'on tape !! Puisqu'en plus de l'insuffisance des financements, due en partie à la TrA (Tarification à l'Activité), chaque année un véritable « racket » est organisé sur le dos des établissements sous le terme « d'efforts d'efficience et d'économie » (144 000 € prélevé pour cette année au CH de Novillars). C'est

donc ce rationnement qui conduit les représentants du personnel, ainsi que les élus de gauche, et dans certains établissements les médecins, à refuser de voter les budgets (Dole, Novillars et Pontarlier à l'unanimité).

Au CHU de Besançon, le budget, malgré la mobilisation des syndicats et des élus de gauche, a été voté de justesse (11 voix contre 9).

Et pourtant, là où les budgets ont été votés, l'ARH fait entériner les suppressions de poste par les CA (50 postes à Montbéliard, 202 à Besançon et remise en cause de l'accord RTT) !!

D'autres fronts se sont ouverts et vont s'ouvrir contre les ordres professionnels, point d'appui du gouvernement pour mettre au pas les syndicats..., contre la mise en place hâtive et désordonnée d'un nouveau programme de formation des IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), nouveau programme dont la CGT demande le report.

ACTION SOCIALE : la lutte paie

Enfin, dans l'action sociale, la très forte mobilisation des salariés contre la remise en cause de la convention collective 66, a fait reculer les associations d'employeurs qui ont dû retirer leur projet.

Les négociations continuent, la mobilisation aussi ! De nombreuses actions sous des formes diversifiées se déroulent dans notre région, notamment à chaque réunion de la commission paritaire nationale. Une pétition lancée par la CGT a été massivement signée.

Consulter la pétition sur le site : www.franche-comte.cgt.fr

Gilles Spicher
Responsable du collectif régional Santé / Action Sociale



OCTOBRE 2008 : Forum GPEC à l'initiative de la CGT



A l'initiative du Comité Régional CGT, un forum a été organisé le 23 octobre 2008 à Besançon, sur le thème de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). FACT (Franche Comté Amélioration des Conditions de Travail, organisme paritaire) a apporté son aide technique pour la réalisation de ce forum.

La GPEC, c'est un thème que beaucoup de militants ne connaissaient pas, et ceux qui en avaient déjà entendu parler ou qui l'ont vu mis en œuvre dans leur entreprise, en ont une idée négative, considérant que les patrons, à juste titre, l'utilisent trop souvent comme un plan social déguisé.

Cependant la GPEC, s'est imposée à partir de janvier 2005, suite à la loi de modernisation sociale imposant aux entreprises de plus de 300 salariés de négocier une GPEC tous les 3 ans.

La possibilité est offerte également de mettre en place une GPEC dans les entreprises de taille inférieure, dans les branches ou au niveau des territoires (bassins d'emplois par exemple). Traitant des emplois et des compétences, donc aussi des classifications, qualifications, salaires, pénibilité, gestion des âges, etc., la GPEC doit donc intéresser autant les employeurs que les salariés.

La convention, signée entre le Comité Régional CGT et la DRTEFP (Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle), a donné lieu en octobre 2008 à la tenue d'un forum GPEC clôturant ainsi l'année de réalisation de la convention.

Michel Faivre-Picon, membre du Comité Régional CGT, qui avait en charge le suivi et la réalisation de la convention, a présenté les réalisations concrètes :

- 36 journées d'étude tenues en Franche Comté, dans les UL, les UD ou des syndicats.
- Au total, 347 représentants du personnel ou militants CGT qui ont participé.

Il a rappelé ce que doit être un accord GPEC :

- la connaissance par les élus du personnel de la stratégie de l'entreprise à moyen et long terme,
- la comparaison de la situation actuelle (salariés, qualifications, compétences des salariés) avec la situation future prévisible,
- et la mise en œuvre de dispositifs permettant de maintenir voire d'améliorer l'emploi : évolution des compétences, formation, amélioration des qualifications en lien avec les salaires, reclassements...
- l'objectif étant notamment d'éviter des licenciements, mais aussi de permettre des évolutions personnelles des salariés.

Le bilan de la convention GPEC dans les entreprises :

- Quelques accords négociés ou en cours de négociation,
- Des points négatifs : peu de réelle volonté de la part des patrons de dévoiler leurs stratégies, peu de négociations dans les entreprises de moins de 300 salariés, souvent des négociations à minima dans les entreprises de plus de 300 salariés afin de respecter simplement la loi, souvent l'accord GPEC reste un moyen de supprimer "à froid" des emplois.
- Quelques points positifs : une découverte de la GPEC par nos militants, des atouts pour négocier, pour ne pas tomber dans les pièges patronaux, des pistes pour construire des revendications.

Au forum, la CGT a invité toutes les organisations syndicales de salariés et d'employeurs.

Deux tables rondes se sont tenues :

- l'une sur deux cas concrets réunissant les représentants de la société GRANDPERRET (Plasturgie St Claude) avec la DRH, les délégués CGT et CFE-CGC, et le Directeur d'un entrepôt Intermarché (Commerce Rochefort/Nenon) avec la déléguée CGT.
- l'autre table ronde a vu un débat entre le Directeur Régional Adjoint du Travail, un responsable de l'UIMM Franche Comté, et Jacques BAQUIER secrétaire régional CGT.

La CGT est certes, peu habituée à ce genre d'initiative.

Mais les participants ont été satisfaits, et beaucoup ont souligné la qualité de l'action réalisée par la CGT.

Michel Faivre-Picon



La Cgt, sa force

Un enjeu face à la crise

Nul doute que le 49^{ème} congrès de la CGT à Nantes va constituer en France un évènement majeur très attendu après cette première année de crise et de fortes mobilisations sociales.

Aujourd'hui, la CGT avec ses 700 000 adhérents ne côtoie qu'un salarié sur quatre. Nous souhaitons transformer ses structures et le fonctionnement de l'organisation pour être mieux « le syndicat de tous les salariés » : ceux des PME, PMI, de l'artisanat, ceux des services, des entreprises sous-traitantes, les salariés précaires, les saisonniers, bref, tout ce salariat qui se développe, se modifie et ne connaît que trop peu le syndicalisme.

La qualité du congrès sera d'autant plus grande qu'elle bénéficiera de l'avis des salariés et de l'apport de chaque syndiqué.

Dans cette perspective, le Comité Régional et ses 4 UD ont procédé avec les fédérations à la recherche des délégués qui représenteront au congrès tout ou partie des syndicats de la Franche-Comté.

A ce jour, la liste provisoire des délégués par profession désignés par les syndicats se répartit ainsi :

FD	Unions Départementales			
	25	39	70	90
FNME				1
METAUX	1	1	1	1
SERVICES PUBLICS	1		1	
SANTE / A.S.				1
SNCF		1		1
UNSEN	1			
ORG SOCIAUX		1		
FAPT	1			
CHIMIE		1		
TRANSPORT		1		
TOTAL PROVISoire	4	5	2	4

Une réunion de tous les délégués sera organisée par le Comité Régional début septembre.

Prenez la plume, prenez la parole

Pour vous, c'est quoi une CGT efficace ? Comment la voyez-vous...

- dans votre entreprise, établissement ou service ?
- dans votre profession ?
- dans votre zone géographique ?
- au plan national ?
- au plan européen et international ?

A remettre à un militant de la CGT. Rendez-vous sur le forum du 49^{ème} congrès : www.cgt.fr

Débattons-en pour être plus forts ensemble